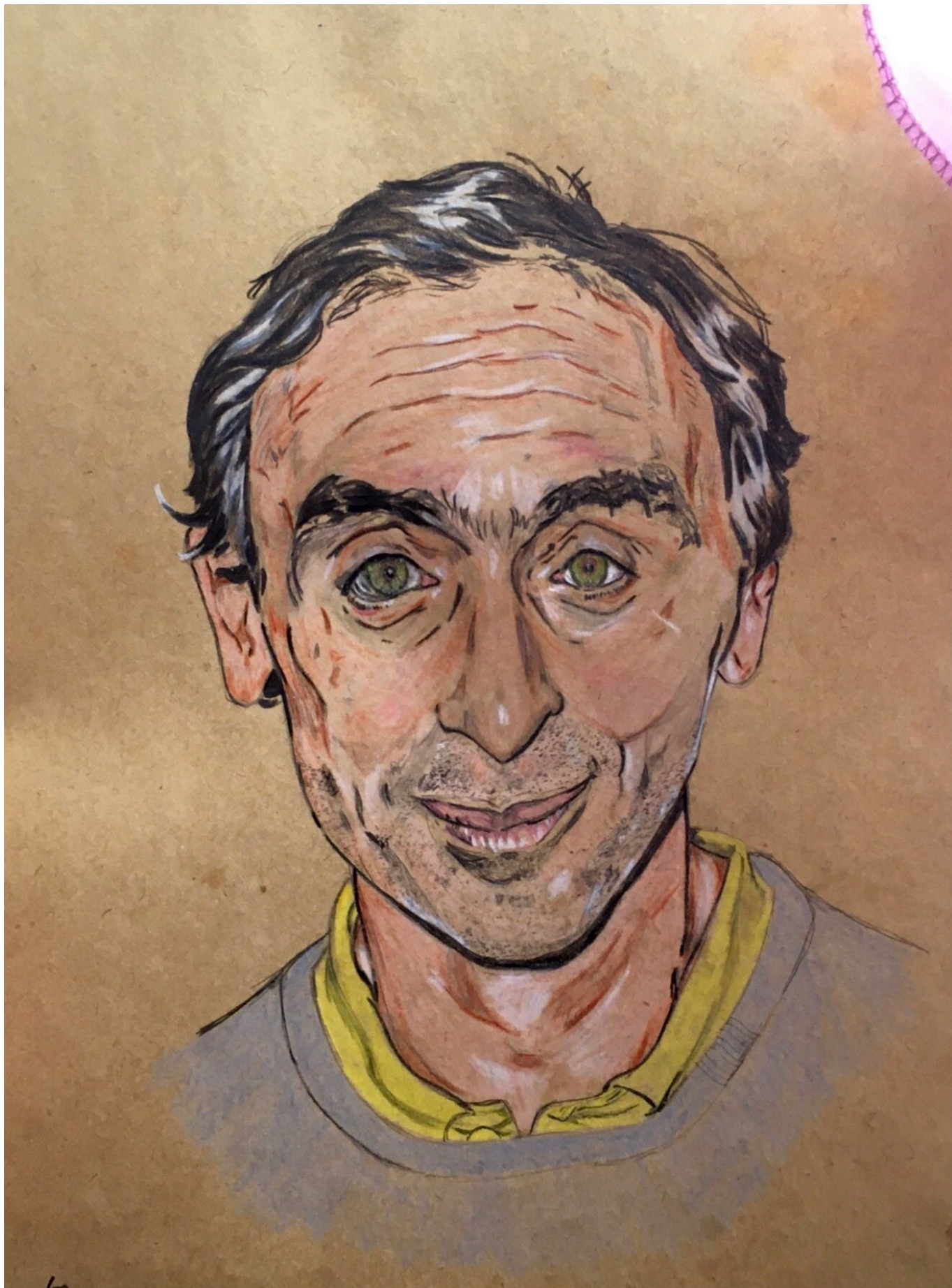


**Attention le Grand Méchant
Loup Zemmour va arriver**



Éric Zemmour candidat ? Selon son avocat et ami Olivier Pardo,

« c'est quelqu'un qui est habité par une vraie conviction ».

<https://www.dailymotion.com/video/x82jkck>

Ça y est, le lynchage d'Éric Zemmour, par de petites frappes médiatiques, a commencé ; ce matin sur Sud Radio, qui n'est pas la plus mauvaise radio, au cours de l'émission de Valérie Expert des « sachants », autoproclamés comme tels, et dont je ne veux même pas donner les noms pour ne pas leur faire trop d'honneurs, ont entamé le procès à charge d'EZ (évidemment sans contradicteur présent) en débitant leurs attaques simplistes, caricaturales et pré-formatées.

Ainsi pour l'une il ne saurait faire le poids, pour l'autre il s'agirait d'un imposteur dont on pourrait contredire chaque page de ses livres tellement elles contiendraient d'erreurs historiques et scientifiques (évidemment aucun exemple illustratif n'est donné !), pour l'autre EZ serait un anti-républicain, et ce pour deux raisons :

Il contesterait l'État de droit (évidemment ce provocateur s'est bien gardé de préciser la thèse d'EZ, dans son ensemble, à savoir le fait qu'il s'agit de l'État de droit tel qu'il a été imposé aux citoyens français, à l'insu de leur plein gré, en les soumettant au droit européen de la Cour européenne des droits de l'homme !).

Il a été condamné plusieurs fois par le tribunal pour « injure publique à caractère racial » et provocation publique à la haine raciale », soit en gros pour islamophobie ; rendez-vous compte, il avait osé faire une diatribe contre les immigrés « colonisateurs » et « l'islamisation de la rue », diffusée en septembre dernier en direct par LCI. Il déclarait notamment que « les caïds et leurs bandes s'allient à l'imam pour faire régner l'ordre dans la rue et dans les consciences, selon la vieille alliance du sabre et du goupillon, en l'occurrence, la kalach et la djellaba ». C'est ne pas prendre en compte la défense de son avocat, maître Olivier Pardo, qui a expliqué

que « cette fois, c'est le parquet qui nous cite, de nombreuses associations sont venues, mais ils nous citent avec une légèreté incroyable. C'est-à-dire que toutes les règles qui font la défense de la liberté d'expression, la liberté de la presse, sont dans ce dossier bafouées » ; et qu'il ne faut pas oublier que justement Éric Zemmour se bat contre ce qu'il appelle la République des juges, sous influence idéologique, prêts à détruire nos libertés d'expressions et d'opinions, en s'appuyant sur des interprétations des lois liberticides promues sous la férule du parti de l'étranger mondialiste et immigrationniste

« Ce que l'on reproche à Éric Zemmour ne résiste pas », selon Me Olivier Pardo :

<https://www.facebook.com/sputnik.france/videos/595465628060757>

Quant à ces lois qui se réfèrent à la race, il faut définitivement leur tordre le cou ; si les races n'existent pas, comme proclamé par la grande majorité des scientifiques, alors pourquoi remettre ce terme sur le tapis ?

En revanche il existe des différences culturelles très grandes, et pour certaines incompatibles entre elles ; et de cela il conviendrait de n'en point parler ! Les cultures deviennent des éléments-clés de compréhension des civilisations et de leurs évolutions. Refuser d'en parler est un crime intellectuel, politique et social...

Dans cet ordre des choses il faudrait abolir des lois liberticides et ineptes qui confondent races et cultures ! Mais qui pourrait ainsi revendiquer la nécessité d'interdire de défendre sa culture humaniste et laïque afin de ne pas assister à la disparition de celle-ci par absorption d'une autre culture, elle à caractère théocratique et totalitariste ? Cette crainte est donc tout à fait justifiée et justifiable. Si la phobie, du grec ancien phobos (divinité que l'on exhortait pour se donner du courage au combat), recouvre une série de peurs incontrôlées relevant peu ou prou de l'angoisse ; et si à ce titre les psychothérapeutes s'en sont emparées

avec délice pour les analyser et prétendre les soigner, en réalité ils ont répandu dans le corps social toute une série de troubles auto-anxiogènes que chacun peut s'attribuer à sa guise, Je réclame le droit à chacun d'assumer ses phobies, car je ne vois pas comment un État pourrait interdire d'avoir peur ou réprimer les phobies individuelles ; il ne ferait que développer la phobophobie (ou la peur d'avoir peur) ! Dans le cas d'Éric Zemmour, et qui nous intéresse, il est donc tout à fait compréhensible que l'éventualité d'une extension possible de l'application à notre pays de la charia, du djihad, de l'oumma, de la taqîya ou du Califat puisse lui, et nous, faire peur...

Et, pour mettre un peu d'humour dans cet article, permettez-moi de soumettre à votre sagacité une partie d'un texte qui avait été publié sur le site Volontaires pour la France, et aujourd'hui censuré :

« En ce qui me concerne j'avoue humblement avoir découvert que je pouvais souffrir par intermittences d'agoraphobie (ou peur de la foule), d'hématophobie (ou peur du sang), de claustrophobie (ou peur des espaces restreints), d'anginophobie (ou peur de l'étouffement), d'algophobie (ou peur de la douleur) et plus récemment d'administrativophobie (ou peur des relations avec les administrations ou des courriers administratifs) et d'autres phobies, non encore répertoriés et que je me suis permis de qualifier moi-même, comme la fiscalophobie (au sens évident), la nanophobie (peur des nains), la numéricophobie (peur du tout numérique).

Notez que les phobies bizarres peuvent se décliner à l'infini ; il en est ainsi de l'arachibutyrophobie (ou peur d'avoir du beurre de cacahuètes collé au palais), de la nanopabulophobie (ou peur des nains de jardin à brouette), la nomophobie (ou peur d'être séparé de son téléphone portable) la paraskevidékatriaphobie (ou peur du vendredi 13), l'anatidaephobie (ou peur que quelque part, d'une façon ou d'une autre, un canard vous observe), la luposlipaphobie (ou

peur excessive d'être poursuivi par des loups autour d'une table de cuisine sur le parquet fraîchement ciré en ne portant que des chaussettes aux pieds) et la meilleure pour le scrabble : l'hippopotomonstrosesquippedaliophobie (ou peur des mots trop longs) !

Mais quelques esprits pervers ont aussi imaginé d'ajouter le suffixe – phobie afin de suggérer l'existence de quelque sentiment spécifique d'anti-quelque chose vis-à-vis ceux ou celles qu'ils portent à leurs vindictes afin de mieux les stigmatiser, les culpabiliser et les livrer à la désapprobation publique ; il en est ainsi de l'homophobie, dont le sens a été détourné puisqu'à l'origine ce mot désignait la peur qu'ont certains hommes hétérosexuels de passer pour homosexuels ; et dont les linguistes critiquent le bien-fondé du sens actuel donné à ce terme, le préfixe « homo » provenant du grec « homoios » signifiant « semblable » et non, selon la croyance répandue, du latin « homo » signifiant « homme ». À proprement parler, l'homophobie signifierait donc « peur de son semblable », et non pas « aversion à l'égard des homosexuels »... ou encore de la xénophobie (du grec ancien « xénos » étranger), conçue comme La haine de l'homme pour l'« homme du dehors », selon Julien Benda, et susceptible de dériver dans des formes de conflictualité plus radicale comme le racisme, l'homophobie, la transphobie (peur des transgenres), la dysmorphophobie (peur des anomalies physiques) etc.

Et, en regardant l'Eurovision 2019, j'ai découvert à travers la prestation offerte par la France que je souffrais aussi de ces deux dernières phobies citées :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=AjZNbIQtWww

Mais ne m'accablez pas, je vais soigner sans plus tarder ces craintes irrationnelles ; et comme j'ai appris que la rumeur courait que certains pays envoyaient de piètres candidats au

plus célèbre concours de chant européen, afin de s'assurer de ne pas avoir à l'organiser... cela m'évitera d'aggraver ma vastumpublicaephobie (ou peur du gaspillage public), désormais bien ancrée »...

Patrick Verro